1. *Débitrice:*
   FC BAULMES 1940 SA, **1446 Baulmes**
2. *Durée du sursis concordataire:* 6 mois jusqu'au 11.06.2009
3. *Commissaire:* Stéphane Margelisch, Capex Conseils, case postale 68, 1009 Pully
4. *Remarques:* Par décision du 19 démbre 2008, communiquée le même jour, le Président du tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois accorde à FC BAULMES 1940 SA un sursis concordataire et confirme l'effet suspensif à toutes poursuites actuelles ou futures contre la requérante.

   Tribunal d'arrondissement de la Broye
   1401 Yverdon-les-Bains

(04802232)